

Rappels des risques :



Risques d'inhalation de poussières, fumée, gaz

L'essentiel à retenir

- Protection collective essentielle pour protéger les soudeurs mais également les personnes qui travaillent à proximité des fumées de soudage
- Positionnement de la gaine au plus près de la source d'émission tout au long de l'activité
- Captation des fumées avec un débit d'aspiration de 1m/s (mesuré à 15cm) pour être efficace

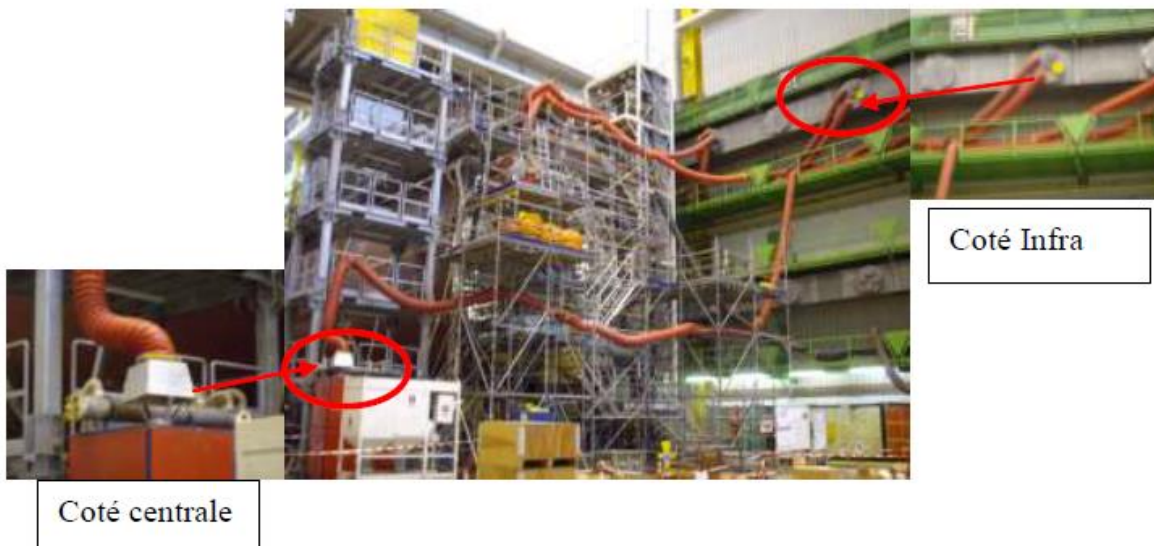
Mesures de prévention

1. Les mesures de prévention à respecter sont :

La mise en exploitation d'une centrale haute dépression doit être réalisée en priorité dans l'ordre suivant :

1. Positionner la centrale à l'extérieur des bâtiments.
2. En cas d'impossibilité en raison des infrastructures raccorder la sortie au réseau fixe le plus proche (en ayant vérifié que le réseau est fonctionnel avant sa mise en marche).
3. En cas d'impossibilité technique les centrales munies de décolmatage de filtre et à jour de leur maintenance (type ALW) peuvent rejeter dans les nef.

Toute dérogation à cette règle interne nécessite d'appliquer le processus autorisation d'utilisation en mode dégradé



Rédacteur : Manager de prévention SSTE	Vérificateur : RDD BEMO Visa : ACQUIS	Approbateur : Directeur SSTE	Date : 05/11/2020 VISA : ACQUIS Original à SM/HSE
---	--	--	---